



Formulaire officiel

Description

PROCÉDURE OFFICIELLE À?? CANADA & LUXEMBOURG

INFORMATIONS IMPORTANTES AVANT DE REMPLIR LE FORMULAIRE

Notre cabinet accompagne les candidats dans leurs projets de mobilité internationale vers le Canada et le Luxembourg, notamment dans le cadre de projets de travail, d'études, d'immigration économique et d'installation, selon les programmes et conditions applicables.

Avant toute prise en charge officielle, chaque demande fait l'objet d'une étude de profil et d'une vérification des éléments communiqués afin d'identifier :

- La cohérence du profil avec le projet envisagé
- Les programmes susceptibles de correspondre à la situation du candidat
- Les principales conditions d'admissibilité applicables
- Les documents nécessaires à la constitution du dossier
- Les éventuelles exigences particulières liées au programme choisi

Important : l'étude du profil permet d'orienter le candidat, mais la décision finale d'accorder un visa, un permis, une autorisation de séjour ou tout autre document d'immigration appartient exclusivement aux autorités compétentes du pays concerné.

PROGRAMMES ET OPTIONS D'ACCOMPAGNEMENT

PROGRAMME CANADA

- **Permis d'études :** accompagnement des candidats souhaitant poursuivre des études au Canada, sous réserve d'admission dans un établissement et du respect des conditions applicables.
- **Permis de travail :** accompagnement des candidats disposant ou recherchant une possibilité de travail conforme aux exigences du programme concerné.

- **Résidence permanente** : orientation vers les voies d'immigration permanente susceptibles de correspondre au profil du candidat.
- **Immigration économique** : étude des possibilités liées aux compétences, à l'expérience professionnelle, à la formation et aux autres critères applicables.
- **Parrainage familial** : accompagnement administratif dans le cadre des programmes de regroupement familial lorsque les conditions sont réunies.
- **Projet avec contrat de travail** : accompagnement dans la préparation du dossier lorsque le candidat dispose d'une possibilité d'emploi ou d'un projet professionnel admissible.

Principales étapes pour le Canada :

- Évaluation et étude du profil
- Identification du programme correspondant au projet
- Préparation et vérification des documents
- Constitution et préparation du dossier
- Soumission de la demande auprès de l'autorité compétente
- Suivi de la procédure et réponse aux éventuelles demandes complémentaires
- Biométrie et autres formalités lorsque celles-ci sont exigées
- Décision finale des autorités compétentes

LES LUXEMBOURG

- **Travail salarié** : accompagnement des candidats souhaitant exercer une activité professionnelle au Luxembourg, sous réserve de l'obtention des autorisations et du respect des conditions applicables.
- **Études supérieures** : accompagnement des candidats souhaitant poursuivre des études dans un établissement d'enseignement supérieur au Luxembourg.
- **Autorisation de séjour** : préparation et accompagnement administratif selon le motif de séjour envisagé.
- **Projet professionnel et installation** : étude du profil et orientation vers les possibilités correspondant à la situation du candidat.

Principales étapes pour le Luxembourg :

- Évaluation du profil et du projet
- Identification de la voie de séjour ou de travail appropriée
- Préparation des documents nécessaires
- Préparation et constitution du dossier
- Obtention des autorisations préalables lorsqu'elles sont requises
- Dépôt de la demande auprès des autorités compétentes
- Accomplissement des formalités administratives et biométriques lorsque nécessaires
- Suivi du dossier jusqu'à la décision des autorités

LES DOCUMENTS GÉNÉRAUX DE BASE À FOURNIR

La liste exacte des documents dépend du pays, du programme choisi, de la situation familiale et du profil du candidat. Toutefois, les documents suivants constituent généralement une base de préparation :

- **Passeport valide** et, lorsque nécessaire, copies des pages comportant des informations personnelles ou des visas antérieurs
- **Acte ou certificat de naissance**
- **Carte nationale d'identité**, lorsque disponible
- **Photographies d'identité** conformes aux exigences applicables
- **Curriculum Vitae (CV)** à jour et adapté pour les profils qualifiés
- **Diplômes, certificats et relevés de notes** pour les étudiants
- **Attestations ou certificats de travail** justifiant l'expérience professionnelle
- **Preuves de situation familiale**, selon le cas : acte de mariage, actes de naissance des enfants, documents relatifs aux personnes à charge, etc.
- **Justificatifs de ressources financières** lorsque le programme l'exige
- **Relevés ou justificatifs bancaires**, selon les exigences applicables
- **Certificat ou extrait de casier judiciaire**, lorsque requis
- **Preuve d'assurance ou documents médicaux**, lorsque requis
- **Preuve de compétence linguistique**, lorsque le programme l'exige
- **Lettre d'admission, contrat de travail ou offre d'emploi**, lorsque le programme concerné l'exige
- Tout autre document demandé en fonction du programme ou de la situation personnelle du candidat

Important : il n'est pas nécessaire de fournir systématiquement tous les documents ci-dessus. Après étude du profil, notre équipe indique au candidat la liste des pièces réellement nécessaires pour son programme et sa situation.

³ D'LAIS DE TRAITEMENT

Les délais de traitement sont indicatifs et peuvent varier considérablement selon le programme, le pays, la période de l'année, le volume des demandes, la situation du candidat et les délais de traitement des autorités compétentes.

³³ CANADA

- **Permis d'études :** délai variable selon le pays du demandeur et la période de traitement
- **Permis de travail :** délai variable selon le programme et la situation du candidat
- **Résidence permanente :** délai variable selon la catégorie et le programme d'immigration
- **Immigration économique :** délai variable selon le programme et les étapes applicables

³± LUXEMBOURG

- **Travail salarié :** délai variable selon les autorisations et les étapes administratives nécessaires
- **Études :** délai variable selon l'admission et les formalités administratives
- **Autorisation de séjour :** délai variable selon le motif de séjour et la situation du demandeur

Les délais communiqués ne constituent donc pas une garantie de décision ou de traitement dans une période déterminée.

3.1 FRAIS DE TRAITEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT

Après l'obtention et la validation des documents nécessaires à la préparation du dossier, le candidat peut être invité à procéder au règlement des frais de traitement et d'accompagnement applicables à sa procédure.

3.2 FRAIS DE TRAITEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT

Montant : 296 € soit 346 \$ USD

Ces frais correspondent aux prestations d'accompagnement de notre cabinet et peuvent notamment couvrir :

- La préparation administrative du dossier
- La vérification et l'organisation des documents
- L'accompagnement dans la constitution du dossier
- La préparation des éléments nécessaires à la procédure
- L'orientation du candidat à chaque étape de la démarche
- Le suivi administratif du dossier pendant la procédure

Important : les frais de prestation du cabinet ne doivent pas être confondus avec les frais exigés directement par les administrations, ambassades, consulats, établissements d'enseignement ou autres organismes concernés. Les frais supplémentaires éventuellement nécessaires dépendent du programme et de la situation du candidat.

3.3 FRAIS ET DÉPENSES POUVANT ÊTRE À LA CHARGE DU CANDIDAT

Selon le programme choisi, certaines dépenses peuvent être facturées séparément par les organismes ou autorités concernés et ne sont pas incluses dans les frais de prestation du cabinet, sauf indication contraire dans le contrat ou la proposition de services.

- Frais gouvernementaux ou administratifs
- Frais de visa ou de permis
- Frais de biométrie
- Frais d'examen médical
- Frais de traduction et de légalisation des documents
- Frais liés aux tests linguistiques
- Frais de scolarité ou d'inscription, lorsqu'ils sont applicables
- Assurance
- Billets d'avion et frais de déplacement
- Hébergement et frais d'installation
- Tout autre frais exigé par une autorité ou un organisme tiers

4. INFORMATIONS IMPORTANTES

L'ouverture ou la prise en charge d'un dossier ne constitue pas une garantie d'obtention d'un visa, d'un permis de travail, d'un permis d'études, d'une autorisation de séjour ou d'une résidence permanente.

La décision finale appartient exclusivement aux autorités compétentes du pays concerné. Notre cabinet fournit un accompagnement administratif et documentaire dans le cadre des conditions convenues avec le candidat.

Aucun dossier ne peut être correctement préparé sans :

- Des informations personnelles exactes et vérifiables
- Des documents authentiques et lisibles
- Le respect des exigences du programme concerné
- La collaboration du candidat tout au long de la procédure
- Le respect des éventuelles exigences financières et administratives

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

En remplissant et en transmettant ce formulaire, le candidat reconnaît :

- Fournir des informations exactes, complètes et vérifiables
- Transmettre uniquement des documents authentiques
- Informer le cabinet de tout changement concernant sa situation personnelle, familiale, professionnelle ou financière
- Respecter les exigences et instructions relatives à la procédure
- Comprendre qu'une fausse déclaration ou la présentation d'un document falsifié peut entraîner des conséquences administratives ou juridiques
- Comprendre qu'aucune garantie de visa ou de résultat ne peut être donnée avant la décision des autorités compétentes

INSTRUCTIONS ET CONSIGNES À SUIVRE PAR LE CANDIDAT

Si vous êtes intéressé(e), prêt(e) à présenter votre projet et en accord avec les informations, conditions et exigences mentionnées ci-dessus, veuillez choisir l'une des méthodes d'évaluation proposées ci-dessous.

Pour une procédure par formulaire PDF, le formulaire devra ensuite être :

- Correctement complété
- Signé par le candidat
- Accompagné des documents demandés
- Transmis dans un format lisible permettant leur vérification

Après réception du formulaire et des documents, notre équipe procède à leur vérification afin d'évaluer le profil et de déterminer les éléments nécessaires à la poursuite de la procédure.

Les documents peuvent être transmis par :

- **E-mail officiel :**
dossier@profimca.com

- **WhatsApp administratif :**

+1 (581) 700-0388

Nous vous recommandons de regrouper les documents dans un seul envoi lorsque cela est possible, en identifiant clairement chaque fichier afin de faciliter leur vérification administrative.

Les documents doivent être transmis dans une qualité suffisante pour permettre leur lecture et leur vérification. Tout document incomplet, illisible, expiré ou non conforme peut nécessiter une nouvelle transmission.

Après réception et vérification des éléments transmis, notre équipe vous communiquera les prochaines étapes applicables à votre projet, notamment les documents complémentaires éventuellement nécessaires et les conditions de prise en charge du dossier.

Tout dossier incomplet, illisible ou non signé peut entraîner un retard dans le traitement ou une demande de complément avant la poursuite de la procédure.

Pour commencer votre procédure, veuillez choisir l'un des moyens d'évaluation ci-dessous :

• Évaluation du profil en ligne •

Télécharger le formulaire PDF

NB : Veuillez choisir une seule méthode d'évaluation afin d'éviter les doublons dans le traitement de votre demande.

Cordialement,
ProFimCa Immigration & mobilité internationale
Etude de Travail Visite regroupement familial

date créée

19 mai 2026

Auteur

infointerplus1gmail-com